

1 - Actualité nationale et internationale

Conseil de surveillance de l'IEOM

Le Conseil de surveillance de l'IEOM s'est réuni le 27 mai 2010 à Nouméa sous la présidence de M. Didier Bruneel, représentant du gouverneur de la Banque de France et en présence de M. Yves Barroux, directeur général.

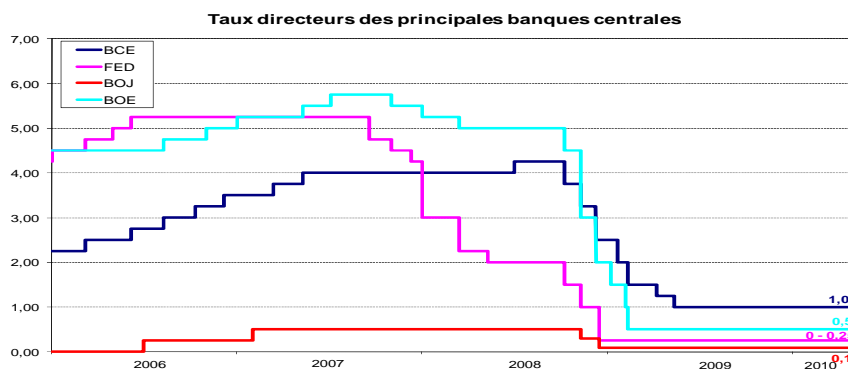
Le Conseil a procédé à un examen de la situation économique et monétaire dans les trois collectivités d'outre-mer du Pacifique ; il a procédé à une analyse de la situation des banques, de la distribution du crédit aux ménages et aux entreprises et de l'évolution du coût du crédit aux entreprises.

Un régime de réescompte simplifié a été mis en place pour les entreprises dont le CA est inférieur à 50 millions de francs CFP et n'ayant pas de difficultés de paiement avérées.

Supervision bancaire

Au titre des activités de gestion, un compte-rendu de l'exécution budgétaire a été fait. Les comptes de l'IEOM pour l'exercice 2009 ont été approuvés par le Conseil. Ils font apparaître un résultat net de 5,3 millions d'euros qui se compare à 8,9 millions d'euros en 2008.

Taux d'intérêt



Dans le cadre de la présentation du rapport annuel de la Commission bancaire pour 2009, M. Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France, Président de l'autorité de contrôle prudentiel a souligné l'importance des réformes réglementaires et institutionnelles engagées ou réalisées en 2009 :

- le renforcement de la réglementation prudentielle a été présenté par le Comité de Bâle. Les principales propositions ont été publiées en décembre 2009. La réforme envisagée vise à renforcer la robustesse des établissements de crédit selon cinq principaux axes (une amélioration de la couverture des risques de contrepartie et de marché ainsi que de ceux découlant de la titrisation, la mise en place d'un régime harmonisé de surveillance prudentielle du risque de liquidité, l'amélioration de la qualité des fonds propres de base en vue notamment de privilégier les instruments les plus purs, en termes notamment de capacité d'absorption des pertes, la mise en place d'un provisionnement prospectif destiné à obtenir les effets du cycle économique, l'élaboration, sous réserve de faisabilité sur le plan comptable, d'un ratio de levier venant en complément, et non en substitution, du ratio actuel assis sur les encours pondérés). Les services de la Banque de France et de l'Autorité de contrôle prudentiel participent activement aux travaux menés en la matière en vue de trouver un équilibre optimal d'ici à la fin de l'année 2010, pour une mise en œuvre d'ici fin 2012.

- les évolutions institutionnelles en cours, en termes de supervision, vont contribuer à renforcer l'efficacité du contrôle des établissements de crédit et plus généralement de la supervision financière, micro et macro-prudentielle. Un système dual, dont la mission fondamentale sera d'assurer la stabilité financière, va être mis en place à compter de 2011, au niveau européen et au niveau national.

PIB

Accroissement du PIB de la zone euro

Le Comité monétaire de la FED se réunira le 22 juin 2010. Le PIB des Etats-Unis a crû de 3 % au premier trimestre 2010 en rythme annuel au lieu de 3,2 % annoncé en première estimation. En avril 2010, les dépenses de consommation des ménages américains ont augmenté de 0,3 % par rapport à mars. Les prix à la consommation mesurés en avril sur un mois ont reculé de 0,1 % et progressé de 2,2 % en glissement annuel. La production industrielle a augmenté de 0,8 % par rapport à mars. Les Etats-Unis d'Amérique ont créé 431 000 emplois en mai. Le taux de chômage recule de 0,2 point à 9,7 % de la population active.

Au cours du premier trimestre 2010, le PIB de la zone euro et celui de l'UE27 ont augmenté de 0,2 % par rapport au quatrième trimestre 2009.

Chômage

Augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en France et du taux de chômage dans la zone euro

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'établit à 2 677 700, à fin avril 2010, soit une hausse de 0,6 % sur un mois en données CVS-CJO (+15 700 personnes). Sur un an, ce nombre augmente de 7,8 % (+8,6 % pour les hommes et +6,9 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans inscrits en catégorie A croît de 19,4 %. Selon les données provisoires publiées par l'INSEE, le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit à 9,5 % de la population active métropolitaine au premier trimestre 2010, inchangé par rapport au quatrième trimestre 2009. En incluant les DOM, il s'établit à 9,9 %.

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint, selon Eurostat, 10,1 % en avril 2010 contre 10 % en mars. Il était de 9,2 % en avril 2009. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union européenne s'est élevé à 9,7 % en avril 2010. Il était de 8,7 % en avril 2009.

Inflation

hausse de l'inflation en France et dans la zone euro

En avril 2010, l'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France augmente de 0,3 % sur un mois ; sur un an, il croît de 1,6 %. L'inflation sous-jacente en France s'élève en glissement annuel à 1,5 %.

Informations bancaires

Entrée en vigueur du projet SURFI

A partir de juin 2010, SURFI (Système Unifié de Rapport Financier) va succéder à BAFI, en vigueur depuis 1993, entraînant un changement majeur du système de collecte des informations auprès des agents financiers. L'objectif de SURFI est triple : il vise à harmoniser les reportings monétaires et bancaires adressés aux autorités de contrôles, à alléger la charge déclarative des établissements et à moderniser le format de déclaration en adoptant un nouveau standard informatique, le XBRL. L'instruction introductive 2009-2 du 19 juin 2009 relative à la mise en place de SURFI fixe le nouveau système de remise, les formats de tableaux et les seuils de remise associés. Dans les départements et les collectivités d'outre-mer, SURFI succède en partie aux conventions de place qui liaient les établissements de crédit ultra-marins à l'IEDOM et l'IEOM. Désormais, toutes les déclarations transiteront par le portail SURFI.

Protection des consommateurs

La récente création de l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) a notamment élargi son domaine de compétence à la protection du consommateur. Dans ce cadre, l'ACP et l'Autorité des marchés financiers (AMF) ont signé le 30 avril 2010 une convention pour instaurer un point d'entrée unique de l'ensemble des demandes du public en matière de banque, d'épargne et d'assurance, dénommé « Assurance Banque Epargne Info Service ».

Opérationnel à compter de juin 2010, ce point d'entrée unique se présente sous la forme d'un site internet <http://www.abe-infoservice.fr>, d'un accueil téléphonique et une adresse postale, mais exclut tout accueil physique. Il a vocation à informer et à orienter le public concernant les relations contractuelles et les démarches à effectuer. Le site internet publie la liste des acteurs, alerte et met en garde le public contre les pratiques de certains établissements et offre enfin des conseils pratiques.

Fourniture de services de paiement

Le décret n° 2010-505 du 17 mai 2010 relatif à l'application en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française et à Wallis-et-Futuna du décret n° 2009-934 du 29 juillet 2009 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2009-866 du 15 juillet 2009 relative aux conditions régissant la fourniture de service de paiement et portant création des établissements de paiement a été publié au Journal Officiel de la République du 19 mai 2010.

2 – Actualité régionale

Japon

La BoJ maintient le statu quo monétaire

Le comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé le 21 mai 2010 de laisser inchangé à 0,10 % son principal taux directeur. Le PIB du Japon a progressé de 1,2 % au premier trimestre 2010 par rapport au quatrième trimestre 2009. En avril 2010, la production industrielle du Japon a cru de 1,3 % par rapport à mars. Les prix à la consommation, hors produits frais, ont reculé de 1,5 % sur un an en avril pour le quatorzième mois consécutif. Les dépenses de consommation des ménages ont diminué de 0,7 % en glissement annuel. Le taux de chômage est estimé à 5,1 % contre 5 % en mars. En avril 2010, les exportations japonaises ont augmenté de 40,4 % sur un an, les importations de 24 % et l'excédent commercial a atteint 6 milliards d'euros.

Chine

Excédent commercial en Chine

En avril 2010, la production industrielle chinoise a progressé de 17,8 % en glissement annuel. En avril 2010, l'indice chinois des prix à la consommation a crû de 2,8 % sur un an. Les exportations et les importations chinoises ont augmenté respectivement de 30,5 % et de 49,7 % au mois d'avril. L'excédent commercial s'est élevé à 1,7 milliard de dollars après le solde négatif du mois de mars.

Australie

Réduction du déficit de la balance des transactions courantes

Le PIB australien a progressé, au premier trimestre 2010, de 0,5 % par rapport au précédent trimestre, soit une progression de 2,7 % sur un an. Les investissements publics (+11,6 %) et la consommation des ménages (+0,6 %) ont notamment contribué à cette nouvelle progression trimestrielle.

La balance australienne des transactions courantes a enregistré un solde déficitaire de 16,5 milliards de dollars australiens au premier trimestre 2010, contre -18,5 milliards au dernier trimestre 2009. Cette amélioration est due à la réduction du solde déficitaire des biens, qui s'est établi à -4,6 milliards de dollars australiens au premier trimestre 2010 contre -5,6 milliards au dernier trimestre 2009. En effet, les exportations de biens et services se sont appréciées de 3,6 % par rapport au trimestre précédent, tandis que les importations ont progressé de 1,7 %.

La banque centrale australienne (RBA) a décidé, le 1^{er} juin, de maintenir son taux directeur à 4,5 %.

Nouvelle-Zélande

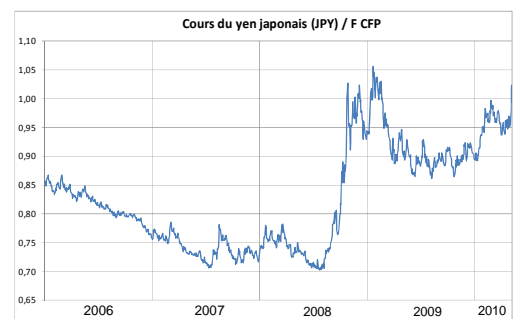
Balance commerciale excédentaire

Les exportations de biens néo-zélandais ont crû en valeur de 9,0 % en avril 2010 par rapport à la même période de 2009. Cette progression est essentiellement soutenue par les produits laitiers (+28,9 %) et les produits en bois (+34,0 %). Les exportations à destination de la Chine ont progressé de 44 % en avril 2010 par rapport à 2009. A l'inverse, les importations ont diminué en valeur de 0,2 % par rapport à avril 2009, avec un recul des importations de biens de consommation (-7,3 %). Dans ce contexte, la balance commerciale enregistre, en avril 2010, un excédent de 656 millions de dollars néo-zélandais.

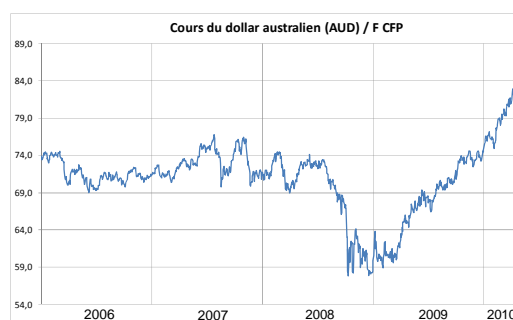
L'économie de la Nouvelle-Zélande se redressant, la banque centrale néo-zélandaise a décidé, le 10 juin, de relever de 25 points de base son taux directeur, pour le fixer à 2,75 %.

Parité des monnaies

Hausse du yuan du yen



Hausse des dollars australien et néo-zélandais



3 – Brèves économiques locales

.....

Visite de la Ministre de l'Outre-mer

La Ministre de l'Outre-Mer, Marie-Luce Penchard, était présente en Nouvelle-Calédonie du 4 au 8 juin. La Ministre a rencontré les représentants des principaux courants politiques dans le cadre de la préparation du prochain Comité des signataires de l'Accord de Nouméa.

Fusion de la Caisse d'épargne et de la Banque de Nouvelle-Calédonie

La Caisse d'Épargne et la Banque de Nouvelle-Calédonie ont officialisé, le 12 mai, la fusion de leurs établissements qui appartiennent, depuis 2002, au même groupe Alizéor. L'enseigne de la Banque de Nouvelle-Calédonie a été conservée pour les quinze agences que compte le réseau.

Séminaire régional pour le Pacifique sur la décolonisation

La Nouvelle-Calédonie a accueilli pour la première fois, du 18 au 20 mai, le Séminaire régional pour le Pacifique sur la décolonisation. Lors de cette rencontre entre les représentants des territoires concernés et le Comité de décolonisation auprès des Nations Unies, ont été analysées les situations des seize territoires non autonomes de la région. Les conclusions, issues de ce séminaire, seront examinées prochainement par le Comité de décolonisation et soumises à adoption finale lors de l'Assemblée générale de la 4^{ème} Commission des Nations Unies en octobre 2010.

Renouvellement de la composition du Conseil économique et social

La composition du Conseil économique et social pour la mandature de 2010-2015 a été arrêtée le 11 mai. Les 39 membres du Conseil, désignés par le gouvernement, les Provinces et le Sénat coutumier, sont représentatifs de la société civile et sont consultés, par le Président du gouvernement ou du Congrès, sur les projets ou propositions de lois du pays et de délibérations du Congrès. La nouvelle assemblée, présidée par Yves Tissandier, a créé deux nouvelles commissions consacrées aux secteurs des « mines, métallurgie et des énergies » d'une part, et du « développement du tourisme » d'autre part.

Remboursement par la SLN d'un milliard de F CFP de défiscalisation

Par arrêté du 20 mai, le gouvernement a procédé au retrait partiel de l'agrément de défiscalisation délivré à la SLN, en 2004, pour son programme de développement du site de Tiébaghi. Celui-ci comprenait notamment la construction d'une usine de traitement et d'enrichissement du minerai (Laverie de Tiébaghi). En contrepartie de cet agrément, la SLN s'était engagée à élever sa production annuelle de nickel à 75 000 tonnes. Cet objectif n'ayant pas été atteint, la SLN a accepté de rembourser près d'un milliard de F CFP.

Encadrement des prix des produits de première nécessité

Le projet de délibération portant réglementation générale des prix, a été, après amendement, approuvé, le 2 mai, par le Congrès. Cette réglementation autorisera notamment le gouvernement à prendre des mesures de fixation des prix d'une centaine de produits de base afin de mener à bien sa « lutte contre la cherté de la vie ».

Augmentation du prix de l'eau

La Calédonienne des Eaux, chargée de gérer l'assainissement et la distribution d'eau potable de plusieurs communes dont celles de l'agglomération du Grand Nouméa, a appliqué au premier trimestre 2010 une augmentation de 12 % des tarifs de l'eau distribuée. Cette hausse devrait permettre le financement de la construction de deux nouvelles stations d'épuration à Nouméa.

Fonds exceptionnel d'investissements en 2010

Créé dans le cadre de la Loi pour le développement économique des outre-mer (LODEOM), le Fonds exceptionnel d'investissements permet d'accompagner, financièrement, le développement économique des collectivités. Le montant global alloué à la Nouvelle-Calédonie, pour l'année 2010, s'élève à 260 millions de F CFP. Le campus de l'Université de Nouvelle-Calédonie et le projet d'un dispensaire sur l'île de Tiga bénéficieront de ces subventions.

Modification du système d'identification des entreprises et des établissements

Les nomenclatures d'activités et produits de Nouvelle Calédonie, permettant la classification des entreprises par activité principale, ont été approuvées par une délibération du Congrès du 6 mai et entreront en vigueur le 1^{er} septembre 2010. Une délibération du 6 mai également, fixe la composition du numéro d'identification (« RID ») des entreprises, à sept chiffres au lieu de six précédemment.

Raccordement des communes du Nord au réseau électrique

Le Conseil d'administration d'Enercal a voté, le 26 mai, la souscription d'un emprunt de 940 millions de F CFP auprès de l'Agence française de développement. Cet emprunt permettra, d'ici fin 2013, le raccordement des communes de l'extrême nord du territoire au réseau électrique.

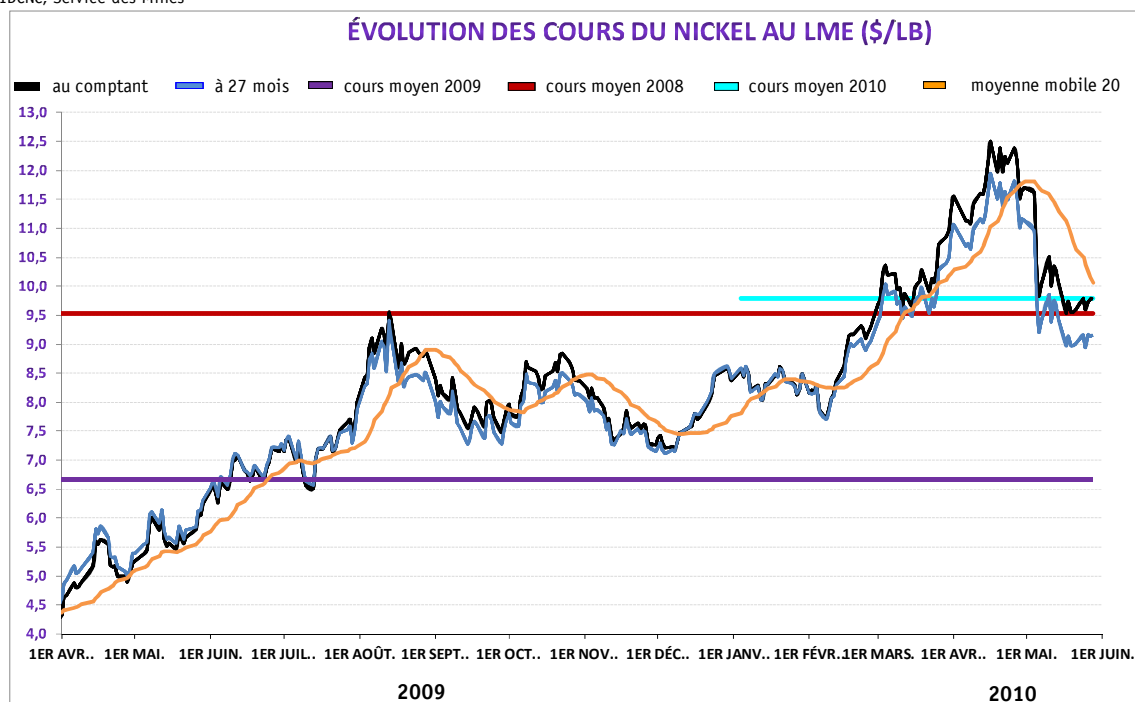
Inauguration de la première centrale photovoltaïque de Nouvelle Calédonie

La première centrale solaire au sol de Nouvelle-Calédonie, baptisée « Hélios Bay », a été inaugurée le 6 mai à la Tontouta. Dotée de 9 560 panneaux solaires et connectée au réseau de distribution d'Enercal, la centrale devrait produire annuellement l'équivalent de la consommation annuelle d'un millier de foyers. Ce projet, d'un coût de 1,35 milliard de F CFP, a bénéficié, à hauteur de 63 %, de la double défiscalisation.

4 – Sélection d'indicateurs mensuels

INDICATEURS DE REFERENCE			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Indice des prix à la consommation		mai-10	134,6	0,4%	3,2%
Nombre de demandeurs d'emploi		avr.-10	8 145	-11,4%	8,3%
COMMERCE EXTERIEUR (en millions de F CFP)					
Exportations	mensuelles	avr.-10	8 279	6,0%	26,3%
	cumulées	avr.-10	30 708	-	31,8%
Importations	mensuelles	avr.-10	20 831	-2,7%	14,0%
	cumulées	avr.-10	76 845	-	5,6%
SECTEURS D'ACTIVITE			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
NICKEL					
• Cours du nickel au LME en USD/livre		mai-10	9,98	-15,5%	74,2%
• Cours du nickel au LME en F CFP/livre		mai-10	948,64	-9,6%	89,7%
• Exportations de minerai (en milliers de tonnes)	mensuelles	avr.-10	197	-24,9%	-30,2%
	cumulées	avr.-10	1 011	-	42,3%
• Exportations de produits métallurgiques (en tonnes)	mensuelles	avr.-10	3 739	-25,5%	-14,0%
	cumulées	avr.-10	18 413	-	0,0%
TOURISME					
• Touristes débarqués	mensuels	avr.-10	6 915	0,6%	-18,4%
	cumulés	avr.-10	26 687	-	-15,3%
• Nuitées	mensuels	mars-10	43 234	9,3%	-11,8%
	cumulés	mars-10	126 227	-	-12,3%
• Taux d'occupation mensuel des hôtels de Nouméa		mars-10	54,10%	+ 2,1 pts	- 4,4 pts
• Croisiéristes		mars-10	37 231	-	-13,3%
BTP					
• Ventes totales de ciment (en tonnes)	mensuelles	mai-10	11 442	-4,9%	11,6%
	cumulées	mai-10	61 277	-	8,2%
• Index BT 21 (p)		avr.-10	130,13	1,1%	-1,4%
• IRL (p)		avr.-10	107,91	0,0%	-1,1%
CREVETTES					
• Exportation de crevettes (en tonnes)	mensuelles	avr.-10	126	ns	7,7%
	cumulées	avr.-10	265	-	-19,2%
• Exportation de crevettes (en millions de F CFP)	mensuelles	avr.-10	185	ns	ns
	cumulées	avr.-10	380	-	4,7%
COMMERCE AUTOMOBILE					
Immatriculations de voitures particulières neuves	mensuelles	mai-10	498	-15,4%	-12,8%
	cumulées	mai-10	2 858	-	-3,2%

Sources : ISEE, IDCNC, Service des Mines



5 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse monétaire

La masse monétaire continue de progresser sensiblement

en millions de F CFP	avr.-08	avr.-09	avr.-10	var 09/08	var 10/09
Circulation fiduciaire	12 006	12 549	13 213	4,5%	5,3%
Dépôts à vue	168 981	175 912	204 965	4,1%	16,5%
Total M1	180 987	188 461	218 178	4,1%	15,8%
M2-M1	71 159	83 416	91 328	17,2%	9,5%
Total M3	384 515	421 112	481 395	9,5%	14,3%

Concours de caractère bancaire

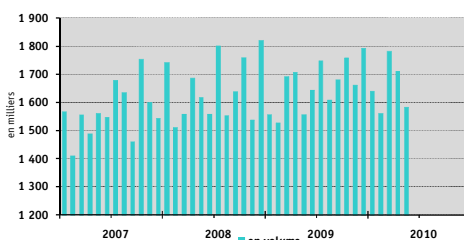
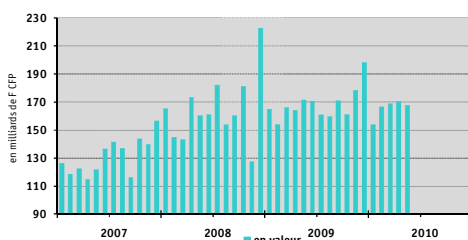
Le rythme de croissance des encours reste soutenu

en millions de F CFP	mars-08	mars-09	mars-10	var 09/08	var 10/09
Entreprises	302 030	346 176	385 607	14,6%	11,4%
Ménages	281 422	308 911	332 827	9,8%	7,7%
Collectivités locales	42 769	36 743	45 986	-14,1%	25,2%
Autres agents de CCB non ventilés	8 011	9 836	11 022	22,8%	12,1%
Total encours sain	634 232	701 665	775 442	10,6%	10,5%
Créances douteuses brutes	14 743	14 353	15 602	-2,6%	8,7%
Total encours brut	648 975	716 019	791 044	10,3%	10,5%

Compensation

Poursuite du ralentissement de la croissance des échanges de valeurs sur un an

INDICATEURS IEOM			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Compensation (en nbre)	mensuelle	mai-10	1 582 377	-7,5%	1,6%
	cumulée	mai-10	8 277 524	-	2,9%
Compensation (en milliards de F CFP)	mensuelle	mai-10	167,8	-1,5%	-2,2%
	cumulée	mai-10	827,3	-	0,8%



Incidents de paiements

Les incidents de paiement sur chèque et des retraits de cartes bancaires toujours en recul sur un an

INDICATEURS IEOM			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Incidents de paiements sur chèque	MM3*	mai-10	1 783	1,4%	-1,2%
	cumulés	mai-10	9 153	-	-3,6%
Retraits de cartes bancaires (flux)	MM3	mai-10	122	-11,6%	-18,2%
	cumulés	mai-10	694	-	-12,7%

* MM3 : Moyenne mobile sur trois mois

Interdits bancaires

Poursuite de la croissance des interdits bancaires sur un an

INDICATEURS IEOM			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Interdits bancaires	stock	mai-10	6 401	0,9%	6,0%
	dont personnes physiques	mai-10	5 723	0,8%	6,1%
	dont personnes morales	mai-10	678	1,8%	5,1%

Cotation

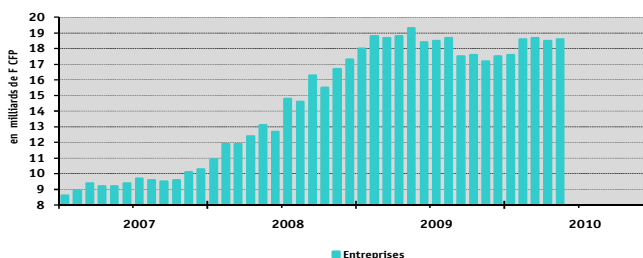
Le nombre d'entreprises continue d'être en retrait sur un an

INDICATEURS IEOM			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Cotes valides		mai-10	7 902	2,8%	-3,2%
	Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	mai-10	3 306	5,3%	-3,4%

Refinancement des entreprises

Le réescompte se maintient entre 18 et 19 milliards de F CFP

INDICATEURS IEOM			Données brutes	var.mensuelle	gliss. annuel
Refinancement (en milliards de F CFP)	Entreprises	mai-10	18,6	0,7%	-3,4%



6 – Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2009	2010	Var
Indice des prix à la consommation	mai	130,5	134,6	3,2
Entreprises				
nb d'entreprises (a)	mars	46 450	50 406	8,5%
	dont nb d'entreprises individuelles (a)			
	mars	40 460	44 341	9,6%
créations d'entreprises	mars	1 281	1 473	15,0%
cessations d'entreprises (p)	mars	806	641	-20,5%
liquidations judiciaires (nb)	mars	22	32	45,5%
redressements judiciaires (nb)	mars	15	11	-26,7%
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	mai	645	678	5,1%
ventes de ciment local (tonnes)	mai	54 993	61 120	11,1%
importation ciment (tonnes)	mai	1 639	158	-90,4%
total ciment (tonnes)	mai	56 632	61 278	8,2%
importations de biens d'équipement (M FCFP)	mars	7 315	7 260	-0,8%
importations de véhicules utilitaires (M FCFP)	mai	4 430	3 136	-29,2%
immatriculation de véhicules utilitaires neufs (nb)	mai	1 514	1 567	3,5%
Ménages				
emploi salarié (nb)	dec	80 225	82 230	2,5%
dont secteur privé	dec	57 126	58 692	2,7%
dont secteur public	dec	23 099	23 539	1,9%
demandes d'emploi de fin de mois	avr	7 521	8 145	8,3%
demandes d'emploi de fin de mois (moyenne depuis le début de l'année)	avr	7 488	8 081	7,9%
chômeurs indemnisés	avr	1 721	1 697	-1,4%
montant horaire du Salaire minimum garanti (F CFP)	mai	742,4	781,1	5,2%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	mai	5 394	5 723	6,1%
décision retrait cartes bancaires	mai	795	694	-12,7%
incidents paiements sur chèques	mai	9 494	9 153	-3,6%
immatriculation de véhicules de tourisme neufs (nb)	mai	2 953	2 858	-3,2%
importations de véhicules de tourisme (M FCFP)	mai	6 156	6 451	4,8%
importations de produits alimentaires (M FCFP)	mars	6 313	6 783	7,4%
importations de biens de consommation courante (M FCFP)	mars	3 323	3 597	8,2%
Echanges				
nombre de touristes	avr	31 521	26 687	-15,3%
nombre de croisiéristes	mars	42 967	37 231	-13,3%
taux d'occupation moyen depuis le 1er janvier des hôtels de Nouméa	mars	57,7%	52,9%	-4,8pt
moyenne des cours du nickel au LME en \$/lb sur l'année	mai	5,00	10,14	102,6%
cours du nickel au LME en \$/lb	mai	5,73	9,98	74,2%
exportation de minerai de nickel (en milliers de tonnes)	avr	710	1 011	42,3%
exportation de minerai de nickel (M FCFP)	avr	2 277	6 108	168,3%
exportation métallurgique de nickel (en tonnes de Ni contenu)	avr	18 421	18 413	0,0%
exportation métallurgique de nickel (M FCFP)	avr	18 829	22 813	21,2%
exportations de crevettes congelées (en tonnes)	avr	328	265	-19,2%
exportations de crevettes congelées (M FCFP)	avr	363	380	4,7%
exportations en valeur du nickel (métal+minerai) et des crevettes	avr	21 469	29 302	36,5%
part de ces produits dans le total des exportations	avr	92%	95%	3,28pt
total des importations (M FCFP)	avr	72 753	76 845	5,6%
total des exportations (M FCFP)	avr	23 301	30 708	31,8%
taux de couverture	avr	32,03%	39,96%	7,9pts
recettes douanières (M FCFP)	avr	16 352	17 578	7,5%
Indicateurs financiers (M de FCFP)				
Dépôts à vue	avr	175 912	204 965	16,5%
M1	avr	188 461	218 178	15,8%
M2	avr	271 877	309 506	13,8%
Dépôts à termes	avr	148 729	171 722	15,5%
M3	avr	421 112	481 395	14,3%
P1	avr	4 207	4 119	-2,1%
coût du crédit aux entreprises- court terme	janv	5,85%	4,74%	-1,10 pt
coût du crédit aux entreprises- moyen et long terme	janv	5,40%	4,41%	-0,99 pt
coût du crédit aux particuliers - prêts immobiliers	janv	5,83%	4,86%	-0,97 pt
coût du crédit aux particuliers - prêts personnels <181 920 F CFP	janv	18,50%	17,17%	-1,33 pts
ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues	mars	716 019	791 044	10,5%
Ménages	mars	308 911	332 827	7,7%
dont crédits à la consommation	mars	63 416	65 597	3,4%
dont crédits à l'habitat	mars	244 359	265 572	8,7%
Entreprises	mars	346 176	385 607	11,4%
dont crédits d'exploitation	mars	74 704	65 093	-12,9%
dont crédits d'investissement	mars	197 955	214 958	8,6%
dont crédits à la construction	mars	66 703	97 574	46,3%
Collectivités locales	mars	36 743	45 986	25,2%
dont d'investissement	mars	32 325	41 010	26,9%
Autres agents de CCB non ventilés	mars	9 836	11 022	12,1%
créances douteuses brutes	mars	14 353	15 602	8,7%
taux de créances douteuses brutes	mars	2,0%	2,0%	0, pt
ensemble des actifs financiers	mars	511 760	574 306	12,2%
Ménages	mars	288 975	304 914	5,5%
Sociétés	mars	152 879	182 303	19,2%
Autres agents	mars	69 906	87 090	24,6%
dont assurances-vie	mars	73 824	79 108	7,2%

(p) : provisoire (a) : actualisé

7 – Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,00%	13/05/2009
taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	27/05/2010	0,25%	4,00%
taux de réescompte des crédits aux entreprises	19/05/2009	1,25%	
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,85% à 6,30% (Taux SGFGAS à partir du 01/04/2010)
taux de la facilité de prêt marginal	19/05/2009	1,75%	
taux de l'escompte de chèques	19/05/2009	1,75%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois						taux de base bancaire	
	31/05/2010	30/04/2010	Var. M-1	fin 12/09	Var. fin 08	taux	date d'effet
EONIA	0,3300%	0,3370%	- 0,007 pt	0,4100%	- 0,080 pt	6,60%	15/10/2001
EURIBOR 1 mois	0,4290%	0,4130%	+ 0,016 pt	0,4530%	- 0,024 pt	8,23%	31/03/2009
EURIBOR 3 mois	0,7010%	0,6630%	+ 0,038 pt	0,7000%	+ 0,001 pt	taux d'intérêt légal	
EURIBOR 6 mois	0,9890%	0,9680%	+ 0,021 pt	0,9940%	- 0,005 pt	année 2010	
EURIBOR 12 mois	1,2600%	1,2360%	+ 0,024 pt	1,2480%	+ 0,012 pt	année 2009	

taux d'intérêt en moyenne mensuelle						taux de base bancaire	
	31/05/2010	30/04/2010	Var. M-1	fin 12/09	Var. fin 08	taux	date d'effet
TEMPE	0,3386%	0,3453%	- 0,015 pt	0,3476%	- 0,018 pt	6,60%	15/10/2001
EURIBOR 1 mois	0,4230%	0,4040%	+ 0,019 pt	0,4790%	- 0,056 pt	8,23%	31/03/2009
EURIBOR 3 mois	0,6860%	0,6430%	+ 0,043 pt	0,7120%	- 0,026 pt	taux d'intérêt légal	
EURIBOR 6 mois	0,9820%	0,9540%	+ 0,028 pt	0,9950%	- 0,013 pt	année 2010	
EURIBOR 12 mois	1,2490%	1,2230%	+ 0,026 pt	1,2420%	+ 0,007 pt	année 2009	
TMO	3,3400%	3,6400%	- 0,300 pt	3,7400%	- 0,400 pt	JORF	
TME	3,1400%	3,4400%	- 0,300 pt	3,5400%	- 0,400 pt	année 2010	
TRBOSP	3,1900%	3,5800%	- 0,390 pt	3,7600%	- 0,570 pt	année 2009	

Définitions
 EONIA: Euro OverNight Index Average
 TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
 EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
 TMO: taux moyen des obligations publiques (source: CDC)
 TME: taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)
 TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)

évolution des taux d'intérêt en fin de mois

devise	USD			JPY			GBP		
	31/05/2010	30/04/2010	31/12/2009	31/05/2010	30/04/2010	31/12/2009	31/05/2010	30/04/2010	31/12/2009
taux JJ	0,410%	0,340%	0,145%	0,160%	0,160%	0,430%	0,575%	0,535%	0,465%
3 mois	0,750%	0,400%	0,375%	0,310%	0,285%	0,305%	0,830%	0,740%	2,850%
10 ans emprunts phares	3,330%	3,740%	3,840%	1,270%	1,290%	nd	3,570%	3,930%	3,020%

TAUX DE LUSURE (seuils applicables à partir du 1er avril 2010)

Prêts particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,53%
Prêts à taux fixe	6,29%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	5,32%
Prêts à taux variable	5,72%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	5,75%
Prêts relais	6,25%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	13,33%
Crédits de trésorerie		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,73%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	21,63%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	19,45%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	8,85%		

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1 000 XPF = 8,38 EUR

Devise	1 USD/XPF	96,9625	1 NZD/XPF	65,8564	1 HKD/XPF	12,4427	1 GBP/XPF	140,6219	
100 JPY/XPF	105,9596	1 AUD/XPF	81,8686	1 SGD/XPF	69,2782	100 VUV/XPF	92,4243	1 FJD/XPF	48,5365